

## DES TERRITOIRES DE LA BIODIVERSITÉ AUX PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION : UN ÉCLAIRAGE À PARTIR DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE NON MARCHANDE

ÉLODIE BRAHIC<sup>a</sup>

Les écosystèmes forestiers, qui couvrent 30 % du territoire français, rendent une multitude de services à la société : séquestration du carbone, préservation des sols contre l'érosion, amélioration de la qualité des eaux potables, production de bois, services récréatifs, etc. L'idée que le maintien de ces services est corrélé positivement avec le niveau de biodiversité est maintenant largement admise (Harrison *et al.*, 2014). L'évaluation des bénéfices de la préservation de la biodiversité forestière pourrait par conséquent aider à la décision publique en matière de gestion forestière. Une des interrogations des acteurs gestionnaires des forêts publiques est de savoir si les modes de gestion identifiés comme importants pour le maintien et la valorisation de la biodiversité, et donc pour d'autres services écosystémiques (SE), le sont aussi pour les usages non marchands de la forêt du point de vue du public. Pour répondre à cette interrogation, nous avons mené une enquête nationale pour évaluer les préférences des Français vis-à-vis de différents paramètres de biodiversité et estimer la valeur qu'ils accordent à cette biodiversité. Car, avec la notion de SE, l'évaluation des bénéfices socioéconomiques rendus par les écosystèmes à l'homme est devenue indissociable des indicateurs écologiques pour accompagner les décisions publiques en matière de préservation de la biodiversité, comme en témoignent notamment la démarche TEEB (*The Economics of Ecosystems and Biodiversity*, 2010) et le rapport Chevassus-au-Louis *et al.* (2009). L'inventaire des travaux scientifiques d'évaluation de la relation entre systèmes écologiques et activités humaines, mené par le panel d'experts du MEA (*Millenium Ecosystem Assessment*, 2005), avait permis de constater que beaucoup de travaux et d'outils sont disponibles pour mettre en évidence l'impact des activités humaines sur l'écosystème. En revanche, on dispose de peu de résultats et d'outils pour évaluer l'impact des évolutions des écosystèmes sur le bien-être humain.

Afin de faciliter l'intégration de la biodiversité dans la sphère économique, l'un des grands défis actuels est de pouvoir lui assigner des valeurs (monétaires) de référence, que ce soit directement (en fixant des valeurs de référence à certaines composantes de la biodiversité) ou à travers les services écosystémiques. Ces valeurs de référence, appelées aussi valeurs tutélaires, sont « des valeurs fixées et utilisées par la puissance publique pour faire prendre en compte et atteindre des objectifs relatifs à des biens relevant de l'action publique et dont les valeurs ne semblent pas suffisamment perçues par la société ou intégrées par les opérateurs économiques privés. » (Chevassus-au-Louis *et al.*, 2009, pp. 267-268). Toutefois, la spécificité des situations locales en

a Irstea, Centre de Bordeaux, UR ETBX.

matière de biodiversité (organisation de la biodiversité à ses différents niveaux et nature des services écosystémiques très variable d'un lieu à l'autre) rend problématique la définition d'une valeur de référence unique, valable pour l'ensemble du territoire national ; ce qui appellerait plutôt à une spatialisation des valeurs, c'est-à-dire la fixation de valeurs variables dans l'espace, en fonction des spécificités écologiques et socioéconomiques des territoires (Chevassus-au-Louis *et al.*, 2009). Ainsi, dans le cadre d'une réflexion sur la spatialisation des valeurs économiques, et compte tenu des données collectées lors de notre étude, nous nous sommes posé la question suivante : *Les caractéristiques du lieu de vie des individus ont-elles une influence sur leurs préférences en matière de biodiversité forestière ?* Avant de présenter quelques éléments de réponse, nous décrivons brièvement notre étude.

## **UNE ENQUÊTE NATIONALE SUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES FORÊTS PUBLIQUES DE FRANCE MÉTROPOLITAINE**

Afin d'évaluer les préférences des Français vis-à-vis de la biodiversité des forêts publiques de France métropolitaine, nous avons effectué une enquête sur internet. Cette enquête a été administrée par le CREDOC et a eu lieu en octobre 2012. L'échantillonnage a été effectué selon les quotas de l'âge, du sexe, et de la région de résidence, à partir du recensement de la population de 18 ans et plus (INSEE, 2009). Les résultats présentés dans cet article concernent un échantillon de 785 individus.

Le questionnaire était structuré en trois parties. La première partie s'intéressait aux connaissances et à la sensibilité de l'enquêté vis-à-vis de l'environnement, de la biodiversité et de la forêt, ainsi qu'à son usage (fréquence de visites, activités pratiquées).

Dans la deuxième partie, nous avons appliqué la méthode des expériences de choix<sup>(1)</sup> pour évaluer la valeur que les Français accordent à divers modes de gestion favorables à la biodiversité forestière. Cette méthode permet ici de faire révéler aux individus la valeur qu'ils attachent à la biodiversité, par le biais de leur consentement à payer (CAP) pour soutenir des actions dédiées dont l'impact sur la biodiversité est décrit sous forme de scénarios. Les caractéristiques de ces scénarios (c'est-à-dire leurs attributs et niveaux respectifs) ont été choisies en concertation avec l'ONF et les ministères en charge de l'Écologie et de l'Agriculture, sur la base des paramètres de la biodiversité forestière qui font l'objet d'une attention particulière dans la conduite des opérations de gestion de la forêt publique, et qui peuvent avoir un écho particulier chez le grand public. Quatre modes de gestion sylvicole, qui peuvent avoir des impacts très différenciés pour certains paramètres de la biodiversité et les fonctions écologiques associées, ont ainsi été sélectionnés. Ces modes de gestion (*cf.* tableau I, p. 635) concernent la structure de la forêt (âge des peuplements), la diversité des essences du peuplement, la présence de restes d'exploitation (ou rémanents) et la présence d'arbres à haute valeur écologique (« vieux bois »). Un attribut monétaire est également inclus dans les scénarios. Il correspond à la contribution financière annuelle par ménage qui servirait à augmenter les ressources publiques dédiées au financement de programmes de gestion forestière plus favorables à la biodiversité. Nous avons demandé aux enquêtés de choisir parmi trois scénarios celui qu'ils préféreraient (*cf.* figure 1, p. 635). Cette question a été répétée quatre fois, avec des scénarios différents. Le renouvellement des choix permet de révéler les relations entre les attributs et entre les différents niveaux de chacun des attributs dans les préférences individuelles.
















(1) Voir Brahic et Terreaux (2009), ou Abildtrup *et al.* (2012) pour une autre application de cette méthode dans le contexte forestier français.

La troisième et dernière partie concernait les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, revenu, etc.).

**TABEAU 1 Les attributs utilisés pour décrire les scénarios de gestion forestière**

Les attributs	Les niveaux possibles
La structure forestière	Niveau 1 : Tous les arbres ont le même âge Niveau 2 : Il y a des arbres de deux âges différents Niveau 3 : Il y a des arbres de tous âges
Les espèces d'arbres	Niveau 1 : Une seule espèce de résineux Niveau 2 : Une seule espèce de feuillu Niveau 3 : Plusieurs espèces différentes
Les restes d'exploitation	Niveau 1 : Restes d'exploitation entièrement prélevés Niveau 2 : Restes d'exploitation partiellement prélevés Niveau 3 : Restes d'exploitation laissés sur place
Les arbres à haute valeur écologique	Niveau 1 : Aucun arbre à haute valeur écologique Niveau 2 : Quelques arbres à haute valeur écologique Niveau 3 : Nombreux arbres à haute valeur écologique
La contribution financière	6 niveaux : 15 €, 30 €, 45 €, 60 €, 75 €, 90 €

**FIGURE 1 UN EXEMPLE DE CHOIX PRÉSENTÉ AUX ENQUÊTÉS**

	La structure forestière	Les restes d'exploitation	Les espèces d'arbres	Les arbres à haute valeur écologique	La contribution financière annuelle par ménage
<b>Scénario 1</b>	Il y a des arbres de tous âges 	Restes d'exploitation partiellement prélevés 	Une seule espèce de résineux 	Aucun arbre à haute valeur écologique 	Contribution demandée 75 € 
<b>Scénario 2</b>	Il y a des arbres de 2 âges différents 	Restes d'exploitation laissés sur place 	Plusieurs espèces différentes 	Quelques arbres à haute valeur écologique 	Contribution demandée 60 € 
<b>Scénario 3</b>	Tous les arbres ont le même âge 	Restes d'exploitation entièrement prélevés 	Une seule espèce de résineux 	Nombreux arbres à haute valeur écologique 	Contribution demandée 15 € 

Parmi les 3 scénarios présentés ci-dessus, quel est celui qui vous satisferait le plus ?

## LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

En matière environnementale, l'hétérogénéité des préférences étant plus la règle que l'exception, nous avons utilisé un modèle économétrique adapté à l'étude de cette hétérogénéité pour analyser les choix entre les différents scénarios de gestion sylvicole : le modèle logit multinomial généralisé<sup>(2)</sup>. Différentes variables individuelles — potentiellement à l'origine (au moins en partie) de cette hétérogénéité — ont été intégrées dans le modèle. Partant de premiers résultats (Brahic et Rambonilaza, 2016) selon lesquels l'état des connaissances des individus en termes de biodiversité, leur sensibilité environnementale et leur usage de la forêt structurent largement leurs préférences en matière de choix, trois variables caractérisant ces éléments ont été sélectionnées. Notre interrogation étant de savoir si les caractéristiques paysagères du lieu de vie des individus ont une influence sur leurs préférences, nous avons également considéré deux variables<sup>(3)</sup> liées à la commune<sup>(4)</sup> de résidence des individus. Le tableau II (ci-dessous) présente l'ensemble de ces variables individuelles.

TABLEAU II Statistiques descriptives des variables individuelles intégrées dans le modèle

Variabes	Description	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants
Connaissance de la biodiversité	= 1 si l'individu a déjà entendu parler de biodiversité et qu'il sait de quoi il s'agit ; 0 sinon.	399	50,8 %
Sensibilité écologique	= 1 si l'individu considère qu'en France l'érosion de la biodiversité est un problème très sérieux ; 0 sinon.	352	44,8 %
Visite régulière de forêts	= 1 si, au cours des 12 derniers mois, l'individu est allé en forêt au moins une fois par semaine ; 0 sinon.	128	16,3 %
Commune urbaine	= 1 si la part de l'urbain est supérieure aux autres usages du sol dans la commune de résidence.	376	47,9 %
Commune forestière	= 1 si la part de la forêt est supérieure aux autres usages du sol dans la commune de résidence.	56	7,1 %

### Le consentement à payer

L'un des objectifs de cette étude était de contribuer à l'aide à la décision publique en matière de gestion forestière en évaluant l'impact relatif de certaines actions de gestion ou de préservation sur la valeur d'usage et de non-usage de la forêt. Les estimations des CAP marginaux pour chaque attribut de biodiversité forestière sont présentées dans le tableau III (p. 637). Ces CAP marginaux, ou prix implicites, reflètent ce que les individus sont prêts à payer pour bénéficier d'une amélioration de l'attribut considéré<sup>(5)</sup>. Les résultats montrent que les enquêtés révèlent des valeurs plus élevées pour la diversité des essences et des structures et pour les arbres à haute valeur écologique que pour les rémanents. Ainsi, à l'instar d'autres populations européennes (Nielsen *et al.*, 2007), d'une manière générale, les Français ont également tendance à valoriser les aspects visibles et familiers de la biodiversité forestière.

(2) Voir Fiebig *et al.* (2010) pour une description détaillée de ce modèle.

(3) Deux autres variables liées à la commune de résidence avaient été construites (*Nature* et *Agricole*). Mais en raison du faible nombre d'individus (16) concernés par la variable *Nature* (part de zones humides et de milieux semi-naturels supérieure aux autres usages du sol), et de la forte corrélation négative (- 0,82) entre les variables *Agricole* et *Urbain*, ces deux variables n'ont finalement pas été retenues.

(4) Données Corine Land Cover 2006.

(5) Par exemple, pour la structure forestière il s'agit du CAP pour passer d'une structure où tous les arbres ont le même âge (niveau 1 de l'attribut – cf. tableau I, p. 635) à une structure où il y a des arbres de deux âges différents (niveau 2 de l'attribut), ou pour passer d'une structure à deux âges différents (niveau 2) à une structure où les arbres sont de tous âges (niveau 3).

TABLEAU III Estimation des CAP marginaux pour les attributs de biodiversité  
(en euros par an et par ménage)

	Structure forestière	Essences forestières	Rémanents	Arbres à valeur écologique
Valeur moyenne	8,80	13,93	1,57	11,22
Valeur minimale	5,26	8,90	0,01	7,10
Valeur maximale	12,34	18,96	3,13	15,34

### L'hétérogénéité des préférences

Plusieurs résultats ressortent de nos analyses :

Tout d'abord, les préférences vont dans le sens d'un niveau croissant de biodiversité forestière. Les résultats montrent en effet que les scénarios de gestion présentant des niveaux plus élevés en termes de biodiversité (plus grande diversité en termes de structure et d'essences forestières, plus de rémanents et d'arbres à haute valeur écologique) étaient plus susceptibles d'être choisis par les enquêtés.

Comme on s'y attendait, la connaissance des individus, leur sensibilité écologique et leur expérience (à travers les visites régulières de forêts) participent à la formation de leurs préférences en matière de biodiversité forestière<sup>(6)</sup>. Cela se traduit ici par le fait que les niveaux des attributs des scénarios de gestion ont une plus grande influence sur les choix des individus familiers et usagers des forêts ; il y a moins d'aléatoire dans leur comportement. Notons également que d'autres analyses ont permis de mettre en évidence une augmentation de la valeur accordée à la biodiversité avec la connaissance, la sensibilité environnementale de l'individu et ses usages de la forêt (Brahic et Rambonilaza, 2016).

Les résidents de communes à dominante urbaine ou forestière accordent également un poids plus important aux niveaux des attributs de biodiversité dans le cadre de leur choix de scénarios ; leur sensibilité aux enjeux de conservation de la biodiversité est ainsi plus forte que celle d'individus résidant dans d'autres types de communes, comme par exemple des communes à dominante agricole. De plus, les résultats montrent un effet de la variable *commune forestière* plus important que les autres variables individuelles, autrement dit un effet dominant des paysages forestiers sur les préférences des individus (compte tenu des variables étudiées). Ce dernier résultat peut s'expliquer de deux façons :

— d'une part, le choix de la localisation résidentielle peut être motivé par la présence de certaines aménités sur un territoire. L'attrait pour ces aménités peut implicitement susciter la concentration des individus au sein de ce territoire. Ainsi, par exemple, des individus qui affectent particulièrement les forêts vont choisir de vivre dans des zones forestières ou à proximité. Notons qu'en France, 70 % de la population déclare chercher à vivre près d'un espace vert et 90 % exprime le besoin d'un contact quotidien avec le végétal (Unep-Ipsos, 2013).

— d'autre part, le fait de vivre dans une zone caractéristique d'un type d'aménités peut faire évoluer les préférences des individus vers ces aménités. Dans ce cas, ce sont les caractéristiques du lieu de vie qui structurent les préférences, et non pas les préférences qui déterminent le lieu de vie. Nielsen *et al.* (2007) parlent d'un *effet d'adaptation*<sup>(7)</sup> pour exprimer le fait que les individus développent des préférences pour ce qui est proche d'eux.

(6) Pour une analyse détaillée de ces aspects *connaissance* et *usage*, voir Brahic et Rambonilaza (2016).

(7) *Accustomization effect*.

Il est impossible de dissocier les deux raisons ci-dessus pour expliquer exactement pourquoi un environnement forestier induit une sensibilité plus forte aux enjeux de préservation de la biodiversité forestière. Est-ce parce que les individus les plus sensibles à ces questions de biodiversité forestière ont délibérément choisi de vivre dans des communes forestières, ou est-ce la proximité à la forêt qui les a rendus plus sensibles à ces questions ? Il est fort probable que ce soit une combinaison des deux.

Mais comment expliquer alors que des résidents d'agglomérations urbaines soient également plus sensibles aux enjeux de préservation de la biodiversité forestière ? La forêt est une destination de nature privilégiée des Français<sup>(8)</sup>. Dans les régions urbaines et périurbaines, elle constitue souvent l'espace de proximité où le public peut bénéficier du calme et de la tranquillité des paysages naturels, ou tout simplement pour pratiquer des activités récréatives de nature. Cela peut donc expliquer, au moins en partie, pourquoi les populations urbaines ont une plus grande sensibilité aux enjeux de préservation de la biodiversité forestière que les résidents de communes agricoles par exemple.

Enfin, au regard de l'ensemble des variables individuelles, il apparaît qu'après la variable *commune forestière*, c'est celle relative aux visites régulières de forêts qui a le poids le plus important dans la formation des préférences. Peut-on pour autant en déduire que la sensibilité aux enjeux de préservation de la biodiversité est animée en premier lieu par des valeurs d'usage (proximité à la forêt et visites régulières) ? Dans cette étude, nous avons considéré des éléments de la biodiversité ordinaire. On peut penser que, selon le type de biodiversité en jeu (biodiversité ordinaire ou biodiversité remarquable), les catégories de valeurs mobilisées seront différentes. Ainsi, il est possible, voire probable, que les valeurs de non-usage prévalent sur les valeurs d'usage dans le cas d'une biodiversité remarquable, comme par exemple la protection d'une espèce emblématique.

## CONCLUSIONS

Cette étude montre qu'une fois de plus, en matière environnementale, l'hétérogénéité des préférences est plus la règle que l'exception. Elle montre en particulier que l'environnement paysager de l'individu a une influence sur sa sensibilité aux enjeux de conservation de la biodiversité forestière. Cette influence de caractéristiques territoriales questionne la mise en place de valeurs économiques de référence pour la biodiversité et les SE, et conforte l'idée de spatialiser ces valeurs. Rappelons que la Stratégie Biodiversité de l'UE à l'horizon 2020 (Commission européenne, 2011) appelle notamment les États membres à cartographier et à évaluer l'état des écosystèmes et de leurs services, l'objectif étant de cartographier les écosystèmes ; d'évaluer les conditions (qualités chimiques, physiques, biologiques) de ces écosystèmes ; d'évaluer les SE fournis par ces écosystèmes. Dans le cadre de l'évaluation des SE, il s'agit de produire des indicateurs d'offre (stocks et flux des fonctions et des SE) mais aussi des indicateurs de demande (demande de la société pour les SE). D'une manière générale, la cartographie de l'offre de SE est plus largement répandue que celle de la demande (Science for Environment Policy, 2015). Or, notre étude montre que la sensibilité aux enjeux de conservation peut varier dans l'espace, ce qui peut également impacter la demande en termes de biodiversité et de SE. Il apparaît donc aujourd'hui nécessaire de poursuivre les recherches sur les relations entre les caractéristiques territoriales et les valeurs de consentement à payer. D'ailleurs, depuis quelques années dans les évaluations environnementales, une attention croissante est portée aux facteurs spatiaux comme source potentielle d'hétérogénéité des préférences<sup>(9)</sup>.

(8) En 2010, un peu plus de 7 Français sur 10 déclaraient se rendre en forêt durant leur temps libre, plaçant la forêt en deuxième position derrière la campagne, et juste devant la mer et les plans d'eau (Dehez et Lyser, 2012).

(9) Voir par exemple Abildtrup *et al.* (2013).

Les évaluations menées de manière spatialisée visent à identifier les zones pour lesquelles on peut observer des synergies entre les différents SE, au regard à la fois de leur valeur écologique et de leur valeur socioéconomique. En d'autres termes, il s'agit d'établir les relations entre les SE que chaque type d'écosystème fournit et leurs principaux bénéficiaires. L'intérêt de la spatialisation est de donner une indication sur les lieux prioritaires de conservation. La superposition des cartographies d'offre de SE avec celles de leur demande serait ainsi un outil supplémentaire pour l'aide à la décision. Enfin, dans la perspective d'un recours croissant à l'évaluation économique, spatialiser les valeurs faciliterait l'application des méthodes de transfert de bénéfices (Pearce *et al.*, 2006).

Élodie BRAHIC

Ingénieur de recherche

Irstea

Centre de Bordeaux, UR ETBX

50 avenue de Verdun, Gazinet

F-33612 CESTAS CEDEX

(elodie.brahic@irstea.fr)

## Remerciements

Ce travail a bénéficié d'un cofinancement du ministère en charge de l'Écologie, du ministère en charge de l'Agriculture, et de l'Office national des forêts (convention n° 2200505021).

## BIBLIOGRAPHIE

- ABILDTRUP J., GARCIA S., OLSEN S.B., STENGER A., 2012. Les déterminants de la valeur récréative des forêts : l'exemple de la Lorraine. *Revue forestière française*, vol. LXIV, n° 3, pp. 331-338.
- ABILDTRUP J., GARCIA S., OLSEN S.B., STENGER A., 2013. Spatial preference heterogeneity in forest recreation. *Ecological Economics*, vol. 92, pp. 67-77.
- BRAHIC É., RAMBONILAZA T., 2016. Quelle valeur les Français accordent-ils à la préservation de la biodiversité dans les forêts publiques métropolitaines ? *Études & documents*, Commissariat général au développement durable, n° 141, 102 p.
- BRAHIC É., TERREAUX J.-P., 2009. *Évaluation économique de la biodiversité : Méthodes et exemples pour les forêts tempérées*. Versailles : éditions Quæ. 200 p.
- CHEVASSUS-AU-LOUIS B., SALLES J.-M., BIELSA S., RICHARD D., MARTIN G., PUJOL J.-L., 2009. *Approche économique de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes. Contribution à la décision publique*. Centre d'analyse stratégique, Rapport du groupe de travail. 376 p.
- COMMISSION EUROPÉENNE, 2011. *La Stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020*. [En ligne] disponible sur : [http://ec.europa.eu/environment/nature/info/pubs/docs/brochures/2020%20Biod%20brochure\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/info/pubs/docs/brochures/2020%20Biod%20brochure_fr.pdf). 28 p.
- DEHEZ J., LYSER S., 2012. Observer les pratiques récréatives en forêt : quels sont les enjeux de la mesure ? pp. 43-66. In : *L'ouverture des forêts au public* / sous la direction de J. Dehez. Versailles : éditions Quæ, 2012.
- FIEBIG D.G., KEANE M.P., LOUVIERE J., WASI N., 2010. The Generalized Multinomial Logit Model: Accounting for Scale and Coefficient Heterogeneity. *Marketing Science*, vol. 29, n° 3, pp. 393-421.
- HARRISON P.A., BERRY P.M., SIMPSON G., HASLETT J.R., Blicharska M., BUCUR M., DUNFORD R., EGOH B., GARCIA-LLORENTE M., GEAMĂNĂ N., GEERTSEMA W., LOMMELEN E., MEIRESONNE L., TURKELBOOM F., 2014. Linkages between biodiversity attributes and ecosystem services: A systematic review. *Ecosystem Services*, vol. 9, pp. 191-203.
- MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT, 2005. *Ecosystems and Human Well-being: Biodiversity Synthesis*. Washington, DC : World Resources Institute. 155 p.



- NIELSEN A.B., OLSEN S.B., LUNDHEDE T., 2007. An Economic Valuation of the Recreational Benefits Associated with Nature-Based Forest Management Practices. *Landscape and Urban Planning*, vol. 80, pp. 63-71.
- PEARCE D., ATKINSON G., MOURATO S., 2006. Transfert de bénéfices. pp. 291-310. In : *Analyse coûts-bénéfices et environnement. Développements récents*. OCDE.
- SCIENCE FOR ENVIRONMENT POLICY, 2015. *Ecosystem Services and the Environment*. In-depth Report 11 produced for the European Commission, DG Environment by the Science Communication Unit, UWE, Bristol. 32 p.
- TEEB, 2010. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity: Mainstreaming the Economics of Nature: A Synthesis of the Approach, Conclusions and Recommendations of TEEB*. 39 p.
- UNEP-IPSOS, 2013. *Jardins et espaces verts, l'exception culturelle française ?* [En ligne] disponible sur : [http://www.gre-mag.fr/site/wp-content/uploads/2014/12/dp\\_unep\\_ipsos\\_2013.pdf](http://www.gre-mag.fr/site/wp-content/uploads/2014/12/dp_unep_ipsos_2013.pdf). 20 p.

---

**DES TERRITOIRES DE LA BIODIVERSITÉ AUX PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION : UN ÉCLAIRAGE À PARTIR DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE NON MARCHANDE (Résumé)**

Cet article présente les résultats d'une enquête effectuée en 2012 sur la valeur que les Français accordent à la préservation de la biodiversité dans les forêts publiques métropolitaines. L'analyse se concentre ici notamment sur l'influence que peuvent avoir les caractéristiques du lieu de vie des individus sur leurs préférences. Les résultats montrent que, d'une manière générale, les Français ont tendance à valoriser les aspects visibles et familiers de la biodiversité forestière. La connaissance, la sensibilité écologique, et l'expérience participent à la formation des préférences, de même que le lieu de vie des individus, les résidents de communes à dominante soit forestière soit urbaine révélant une sensibilité plus forte aux enjeux de conservation de la biodiversité que les habitants d'autres types de communes. Ce dernier résultat interroge quant à l'utilisation de valeurs de référence (valeurs tutélaires) et préconise la spatialisation des valeurs économiques, du point de vue de la demande, pour identifier les lieux prioritaires de conservation.

**FROM BIODIVERSITY AREAS TO CONSERVATION PREFERENCES – A PERSPECTIVE BASED ON NON-MARKET ECONOMIC EVALUATION (Abstract)**

This article presents the results of a survey conducted in 2012 on the value French people assign to the conservation of biodiversity in public forests in metropolitan France. The analysis here focuses on the influence that the characteristics of respondents' living environment have on their preferences. The results show that, generally speaking, French people more readily attach value to the visible, familiar aspects of forest biodiversity. Knowledge, ecological awareness and experience all contribute to shaping these preferences, along with people's living environment with residents of both predominantly forested and urban locations being more aware of the implications of biodiversity conservation than the residents of other types of municipalities. The latter result raises questions about the use of reference values (shadow prices) and encourages spatialisation of economic values from the standpoint of demand for the purpose of identifying priority conservation areas.

---